

## COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA JOURNEE DE NEGOCIATION DU 8 DECEMBRE 2017

Cher(e)s Camarades,

Vous trouverez, ci-joint, le texte des propositions de la CGT (thème 3) posé sur la table de la négociation ce jour, sur les questions de définition, d'évaluation, de qualité, de certification de l'action de formation professionnelle.

Un second thème a été abordé, dès cet après-midi, autour des questions de gestion des parcours professionnels, un texte de propositions CGT (thème 4) vous sera communiqué, courant de la semaine prochaine.

La CGT est force de propositions à partir de la réponse aux besoins des personnes dans toute la diversité de leur situation, dans un objectif de sécurité sociale professionnelle.

La délégation patronale s'est divisée entre le MEDEF, d'une part et les deux organisations patronales d'autre part, ces dernières se sont dites intéressées par une part importante de nos propositions.

Les organisations syndicales de salariés sont, elle aussi, soit peu productives, soit assez divisées sur des sujets majeurs, concernant la certification, la qualification, la notion d'évaluation, de rôle de la branche en matière de certification...

Des divisions apparaissent entre organisations patronales et/ou syndicales, y compris entre eux, sur des propositions régressives pour les travailleurs.

Ce seront autant de leviers potentiels pour imposer les propositions de la CGT.

Ainsi, a été rendue minoritaire la demande du MEDEF de créer une agence dite "indépendante" (de type CSA) pour évaluer la formation initiale et continue.

Nous avons réaffirmé le besoin de supprimer les listes éligibles au CPF, et dépasser à une logique d'abondement du CPF selon des priorités de branche et de territoires. Nous allons fournir à la table de négociation le rappel de nos propositions sur le sujet, portées depuis deux ans.

Concernant le thème 4, nous réaffirmons la nécessité de la négociation du plan de formation dans l'entreprise, pour le moment tous les autres n'échangent que sur des outils en dehors de l'entreprise, ce qui confirme la volonté d'acter sans doute la fin des obligations légales des employeurs et de réduire le périmètre de la négociation aux questions du tout CPF.

*Suite au prochain épisode...*

*La délégation CGT*

*Catherine PERRET, Manu BLANCO, Magali BOURDON, Jean Philippe MARECHAL*